

Les subsides

M. Gamble: Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) parle d'imposer les spéculateurs, car il y a fait allusion en s'en prenant à ceux qui transfèrent des fonds à l'étranger. Permettez-moi de m'étendre sur ce sujet.

Sauf erreur, le député a pointé du doigt la source des revenus qu'on accumule avant de transférer des capitaux à l'étranger. Je me demande si ce serait le cas d'une personne qui ne se livre pas à la spéculation, en ce sens qu'elle ne fait pas d'opérations en capital, mais qui fait des épargnes sur son salaire avant sa retraite et décide alors d'aller vivre à l'étranger. Est-ce que cet impôt à la spéculation toucherait l'employé pensionné qui a décidé de passer ses années de retraite en Floride ou ailleurs aux États-Unis, où le climat est moins hostile que chez nous?

Sinon, est-il nécessaire de mettre sur pied tout un régiment de fonctionnaires supplémentaires chargés de surveiller et d'examiner à fond l'utilisation de fonds qui seraient éventuellement transférés hors du Canada? En fait, l'examen approfondi qui s'avérerait nécessaire ne pourrait-il pas permettre d'aider à alléger le chômage massif qui sévit au Canada? Il faudrait certes engager de 10,000 à 20,000 autres fonctionnaires pour vérifier si chaque dollar transféré hors du pays ne découle pas en fait de transactions spéculatives . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, je vous prie. Le temps alloué à la période des questions est maintenant expiré.

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention l'exposé du député de l'opposition qui a présenté la motion ce matin, dans l'espoir qu'après avoir critiqué la politique du gouvernement il proposerait les mesures qu'il juge nécessaires. Je dois féliciter le député de son esprit de suite. Il a réussi à cacher pendant bien des mois, en fait pendant bien des années, ce qu'il ferait s'il était au pouvoir. Il a certainement été à la hauteur de cette réputation ce matin.

Pour être juste envers lui, une fois il a parlé de ce que lui et son parti feraient si, d'aventure, ils étaient élus. Il a dit qu'il n'agirait pas autrement que le gouvernement actuel. Il a dit que si demain il était porté au pouvoir, il poursuivrait la ligne de conduite générale qu'a adoptée le ministre des Finances, c'est-à-dire qu'il insisterait sur la nécessité de réduire l'inflation et les taux d'intérêt, soutenir les entreprises et parler d'austérité. Nous recevons ainsi l'appui du député de l'opposition pour le programme d'action du gouvernement. Il donne son aval à la politique gouvernementale et il ajoute que le ministre des Finances n'avait guère d'autre choix que de projeter un déficit d'une trentaine de milliards de dollars. Il a ajouté qu'un déficit de forte taille était nécessaire cette année pour favoriser la reprise économique. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a fait les mêmes prévisions pessimistes que d'habitude pour l'avenir. Du même souffle, il a dit qu'il ferait

exactement ce que fait le gouvernement et il a appuyé les politiques économiques auxquelles il s'attaque aujourd'hui dans sa motion.

Je voudrais dire un mot à propos de la situation économique aux États-Unis parce que cela explique la hausse récente des taux d'intérêt au Canada et que c'est un des points importants mentionnés dans la motion du député. Ce qui s'est passé aux États-Unis, c'est que le déficit fédéral structurel très important a exercé des pressions sur les marchés financiers et contribué à la hausse des taux d'intérêt. Cet important déficit structurel aux États-Unis a coïncidé avec une reprise économique importante et rapide, même si elle était probablement trop rapide pour durer. La combinaison du déficit gouvernemental élevé et des emprunts importants du secteur privé provoqués par la reprise économique a entraîné inévitablement une hausse marquée des taux d'intérêt aux États-Unis ces derniers mois.

Comment cela se répercute-t-il sur le Canada ou, quant à cela sur tout autre pays industrialisé? Les conséquences sont évidentes. Elles le sont certainement dans le cas du Canada. Si le mouvement de l'argent à la frontière n'est pas restreint, l'argent Canadien ira chercher un taux de rendement plus élevé là où il pourra le trouver. C'est tout à fait réalisable. Les Canadiens mettent de l'argent de côté et veulent le taux de rendement le plus élevé possible. Dans une telle situation, le Canada a le choix entre deux possibilités. Ou bien nous laissons les taux d'intérêt augmenter pour offrir aux épargnants canadiens les mêmes taux de rendement qu'aux États-Unis, ou bien nous laissons le dollar canadien se dévaluer.

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous sommes efforcés de ralentir ces deux tendances. Toutefois, un député serait naïf et insensé de croire que les taux d'intérêt au Canada peuvent demeurer insensibles aux fluctuations observées aux États-Unis à moins, bien entendu, qu'il ne veuille souscrire à l'idée nébuleuse et loufoque du NPD qui préconise des restrictions sur le change ou ce que le député d'en face appelle un impôt spéculatif sur la sortie des devises ou des dollars canadiens en quête de taux de rendement plus élevés.

• (1220)

La situation est très nette. La Banque du Canada a bien résumé la situation actuelle des États-Unis quand elle signalait dans son récent rapport ce qui suit:

A cause du rôle prédominant que jouent les États-Unis dans l'économie mondiale, le déficit budgétaire de ce pays est d'une importance toute particulière et suscite partout des préoccupations. L'idée que le déficit budgétaire des États-Unis est à l'heure actuelle beaucoup trop grand pour pouvoir être maintenu est largement partagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce pays. Jusqu'à maintenant, toutefois, aucune mesure efficace n'a pu être prise faute d'un consensus interne assez large sur la façon de procéder, c'est-à-dire sur la mesure dans laquelle il convient de réduire les dépenses ou d'augmenter les impôts. L'inquiétude que suscite la question de savoir si le déficit budgétaire américain sera redressé—et le cas échéant quand il le sera—exerce depuis quelque temps sur les marchés, tant aux États-Unis que partout ailleurs dans le monde, des pressions à la hausse sur le loyer de l'argent.